

Vidéo-choc dans la Nièvre : Les deux squatteurs narguent les proprios et le maire !



Bonne nuit les petits !

Après Théoule-sur-Mer, voici un nouvel épisode de ce fléau qui concerne là encore une résidence secondaire, dans un village thermal de la Nièvre.

La propriétaire est résidente en Ehpad, ses enfants ne viennent que rarement sur place, ils habitent en région parisienne.

Un couple de squatteurs au discours bien rodé, parfaitement au courant de ses « droits » que lui confèrent une loi surréaliste, s'installe sur place, vire les enfants qui étaient venus voir ce qui se passait, se foutent du maire qui pensait naïvement se faire entendre en élevant la voix, tel le surveillant du dortoir de son époque et se retrouvent protégés par les gendarmes locaux qui finalement mettent tout le monde dehors...

Sauf les squatteurs.

Il suffit de tourner les talons 48 heures pour que la même

mésaventure arrive à chacun, il ne restera plus alors qu'à prendre un avocat, qui saisira le juge, qui lui-même ouvrira un délai d'un mois après qu'il aura prononcé l'expulsion ou pas (la trêve hivernale se profile). C'est parti pour 1 an au minimum.

La loi protège les squatteurs, le maire est sidéré, les gendarmes sont prêts à intervenir pour coffrer les éventuels participants à un mouvement spontané de retour au droit.

Ce droit n'existe pas, dans cette vidéo vous pourrez écouter le discours bien rodé de nos deux zigotos squatteurs qui maîtrisent leurs nerfs ainsi que leur rhétorique.

Nous sommes le samedi 12 septembre 2020, il est 23 heures, à 1 h du matin, après que les gendarmes ont été appelés par le maire, tout le monde part se coucher, les squatteurs dans le lit de la propriétaire, les enfants de la propriétaire chez les voisins.

Bonne nuit les petits !

Video des squatteurs de St honoré les bains samedi soir

Publiée par [Xavier Loisy](#) sur Dimanche 13 septembre 2020

<https://www.facebook.com/xavier.loisy.5/videos/784210409000294/>

Pascal LEPETIT

Saint Honoré les Bains